



# La Lettre de Patrick LOUIS

Député français au Parlement Européen

RHONE-ALPES – PACA – CORSE  
N°21

## Après le Non irlandais

Le 12 juin dernier, le peuple irlandais rejetait, à plus de 53%, le projet d'Union Européenne que les élites bruxelloises souhaitaient mettre en œuvre à travers le Traité de Lisbonne.

Pour la troisième fois un peuple a été consulté sur l'avenir de l'Europe et pour la troisième fois, la réponse a été NON. Après les français, les néerlandais, les irlandais ont dit non à l'Europe supranationale que Bruxelles cherche à imposer.

L'Irlande ayant refusé de ratifier le Traité, l'histoire devrait en rester là, l'unanimité étant nécessaire. Les ratifications ne devraient pas continuer dans les autres Etats.

Pourtant dès les premiers résultats tombés, les dirigeants européens ont refusé de remettre en cause le texte. D'après certains, un seul pays ne peut pas remettre en question l'avancée des 27, pour d'autres le vote du peuple irlandais n'allait pas à l'encontre du traité mais était motivé par des motifs autres.

Que peut-il alors se passer ? La première solution, qui semble celle retenue par Bruxelles, est de mettre temporairement l'Irlande à l'écart et de continuer les ratifications. La Grande-Bretagne a, en effet, ratifié le texte dès la semaine suivant le referendum irlandais. L'Espagne a, quant à elle, décidé d'accélérer son processus de ratification. L'idée est de mettre l'Irlande sous pression afin de refaire un referendum quand tous les autres pays auront ratifié.

L'autre solution envisagée était de modifier le traité pour le peuple irlandais en tenant compte de leurs spécificités : respect de la neutralité, de la fiscalité ... puis de refaire voter l'Irlande.

Cependant, il paraît peu vraisemblable que cette ratification arrive à terme, le président tchèque Vaclav Klaus ayant déclaré qu'il ne voyait pas de raison de ratifier un traité « juridiquement mort ». Le président Polonais a également refusé lundi 30 juin de ratifier le texte, le jugeant désormais « sans objet ». Messieurs les européistes, plutôt que de s'entêter dans la voie constitutionnelle, ne serait-il pas temps de tenir compte de l'avis de vos peuples et de chercher une autre voie pour l'Europe ?



Patrick LOUIS, Nicolas Dupont-Aignan et Kathy Sinnott en réunion publique à Dublin, le 29 mai pour la campagne du NON

## Quelques chiffres...

- 53% des français auraient voté contre le traité de Lisbonne s'ils avaient été interrogés par referendum d'après le sondage réalisés par l'IFOP le 20 juin 2008.
- 53% des français ne croient pas le Président français capable de mettre en place un projet ambitieux pour l'Europe selon le sondage publié par les Echos et France Inter le 21 juin.
- La France est devenue le 2<sup>ème</sup> contributeur financier net en volume dans le budget de l'Union Européenne. Elle présentera d'ici 2013 un solde « européen » déficitaire de 7 milliards d'euros par an. (*Ce que nous coûte l'Europe, rapport des contribuables associés, juin 2008*).

## Quand la presse étrangère ironise...

« La plupart des propositions que M. Sarkozy a faite lors de l'interview [...] ont à peu près autant de chances d'être satisfaites par ses pairs européens et la Commission européenne à Bruxelles qu'en aurait un convive demandant un verre de lait lors d'un dîner français », d'après un correspondant de The Economist suite à l'interview de Nicolas Sarkozy sur France 3 le 30 juin dernier.

Pour le journaliste, aucune des propositions sur la TVA ou encore la BCE ne verront le jour dans les six prochains mois. La TVA à 5.5% pour les restaurateurs était déjà une promesse de Monsieur Chirac lors de la campagne pour le referendum de 2005.

Ce même journaliste se demande même « pourquoi persiste-t-il à gonfler les attentes des Français sur ce qu'il peut obtenir, comme si les Français ordinaires avaient des mémoires politiques tellement courtes que les promesses d'hier seraient oubliées demain ? ». Nous aussi, on se le demande.



# La Lettre de Patrick LOUIS

Député français au Parlement Européen

RHONE-ALPES – PACA – CORSE  
N°21

## Nos attentes pour la Présidence française de l'UE

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, à l'occasion du premier jour de la Présidence de l'Union Européenne par la France, Philippe de Villiers et Patrick Louis ont, lors d'une conférence de presse, exposé leurs attentes pour les six prochains mois.

Ils ont tout d'abord demandé le respect du vote irlandais. Il est temps de déclarer la mort du Traité de Lisbonne. L'Union peut continuer à fonctionner avec le traité de Nice et prendre le temps de réfléchir à un traité fondateur qui orientera l'Europe vers ses peuples. Après trois « NON » successifs et massifs, il est nécessaire de réconcilier l'Europe et ses nations.

Ce nouveau traité pourra reposer sur 3 axes majeurs. Il faudra, tout d'abord, redonner sa réelle place à la Commission Européenne. Elle ne doit plus être un organe exécutif mais un organe exécutant. L'exécutif appartient aux Etats et non à une institution européenne. Il faudra, également, rétablir la philosophie du Compromis de Luxembourg. En d'autres termes, un pays qui estime que ses intérêts vitaux ou son identité sont en cause, doit avoir le droit de ne pas participer à une politique commune. La France doit, par exemple, pouvoir rester libre de sa politique nucléaire ou de sa politique agricole qui sont des intérêts vitaux pour elle.

Enfin, il faut réorienter l'Europe vers une organisation souple, une association d'Etats voulant résoudre en commun et à l'échelle continentale les défis qui ne peuvent l'être autrement, par des coopérations à géométrie et géographie variables, sans nécessairement que les 27 Etats soient associés.

La dernière attente porte sur le périmètre de l'Europe. Il est temps qu'un langage clair soit utilisé à ce sujet. Nicolas Sarkozy a, en effet, annoncé à la presse que la Croatie n'entrerait pas dans l'Europe tant qu'une solution n'est pas trouvée concernant le traité de Lisbonne mais il ne s'est pas prononcé sur le sujet de la Turquie lors de son interview sur France 3. Nous attendons donc que, conformément, aux promesses qui ont été faites lors de la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy suspendent toute négociation pour l'adhésion de la Turquie.

Le « Non » de l'Irlande, parce qu'il est le troisième en trois ans sur le même texte, met un coup d'arrêt à l'orientation actuelle que les européistes donnent depuis 1992 à l'Europe. Pour la première fois depuis le virage supranational de Maastricht, la voie d'une refondation de l'Europe est ouverte.

C'est à la France, à l'occasion de la présidence française de réconcilier l'Europe avec ses peuples et d'être le point de départ d'un nouvel élan.

## Présidence britannique ou française ?

Le journaliste Jean Quatremer fait part, sur son blog relatant les coulisses de l'Union Européenne, d'un événement que certains considéreront comme anecdotique mais qui reflète bien pourtant bien l'état d'esprit européen. En effet, quelle ne fût pas la surprise de ce journaliste quand il reçut un message en anglais à sa demande d'accréditation. Il découvre ainsi que la langue d'usage de l'administration française est désormais l'anglais. Epatant, non? Surtout qu'il s'agit d'une réunion qui sera, ironie du sort présidée par notre ministre de "l'identité nationale", un certain Brice Hortefeux...

## Coup de Chapeau !

Nous tenions à féliciter le député UMP du Rhône, Philippe Meunier, pour ses prises de position sur l'Europe. Non seulement, il s'était opposé au Traité de Lisbonne lors du Congrès à Versailles en février dernier mais il s'est également prononcé en faveur d'une Europe des nations dans plusieurs articles de presse : « *Je suis pour l'Europe, mais le système politique qu'on doit construire doit être respectueux des nations* ». Le Progrès, 17 juin 2008.

## Quelques Dates...

### Strasbourg

Du 7 au 10 juillet  
Session Plénière

### Bruxelles

15 et 16 juillet

Colloque sur le thème

« L'euro est-il condamné ? Menaces et opportunités »

organisé par la Fondation Européenne pour la Démocratie